



Bonjour à tous,

La canicule s'est installée et nous a surpris dans sa précocité et dans son intensité. Espérons que nous serons épargnés par ces températures extrêmes pour la fin de l'été.

L'eau est également une préoccupation et nous vous demandons de contrôler vos consommations ; nos ressources doivent être protégées afin d'assurer une distribution sur le long terme.



Nous rappelons que les eaux pluviales vont directement à la Cère et par extension à la mer. Aussi nous demandons à ceux qui réalisent des travaux, de solliciter leurs entreprises et de veiller à ne pas jeter leurs résidus de travaux (peintures, ciments, enduits...) dans les bouches d'eaux pluviales, ce qui évitera un rejet sauvage dans la Cère afin de ne pas bloquer les canalisations.

Ainsi, suite à ces déversoirs sauvages, nous avons été dans l'obligation de mobiliser les agents techniques municipaux et une entreprise afin de casser le bouchon de ciment qui s'était formé et qui empêchait la bonne circulation des eaux pluviales et par conséquent provoquait des inondations chez les particuliers riverains. Bien entendu, et nous tenons à le rappeler, ces interventions ont un coût et mobilisent du temps précieux dont on se serait bien passé.

Nous avons inscrit des renouvellements de réseaux d'eau dans le budget annexe de l'eau et il nous faut réfléchir à des aménagements sur le réseau ancien de Soupe Fraîche dans les semaines qui viennent, afin d'améliorer une distribution correcte.

Les travaux d'assainissement collectif à Tourte et Lavergne (2ème tranche) commenceront en septembre ; ceux-ci provoqueront bien entendu des perturbations de la circulation dans ce secteur.

Le PLUIH (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal - Habitat) est à nouveau à étudier par les élus des différentes communes de Cauvaldor compte tenu de la défaillance des travaux du bureau d'études sélectionné précédemment.

Nous avons donc à nouveau à nous pencher sur des fiches de travail pour faire avancer ce dossier qui a priori ne pourra voir le jour qu'en 2023 ou 2024. Il nous faut donc nous armer de patience pour disposer de ces documents essentiels pour l'aménagement futur de notre territoire et de notre commune.

Associé à ce PLUIH, le PPRI (Plan de Prévention des Risques Inondations) nous oblige à tenir compte et à intégrer dans nos documents d'urbanisme les aléas et les zones à risque d'inondations.

Nous vous proposons de nous aider à entretenir le cimetière **par une journée citoyenne le dimanche 16 octobre à partir de 9h00** ; chacun prévoit d'apporter ses outils. Inscription en mairie jusqu'au 13 octobre au 05.65.38.50.29 ; nous vous remercions de votre engagement.

Dégradations



Toilette sèche

et

encombrants



Derrière les ateliers municipaux

Les dégradations continues sur les bâtiments communaux nous concernent tous car ce sont des coûts supplémentaires pour les remplacer, et occasionnellement un travail supplémentaire pour les agents municipaux.

Nous constatons un accroissement des dépôts sauvages de déchets aux ateliers municipaux et sur d'autres sites ; les agents sont à nouveau sollicités pour les porter à la déchèterie. Nous demandons un peu de bon sens à ceux qui les font et les sollicitons pour qu'ils les portent directement à la déchèterie située non loin à Glanes, sous peine d'une amende.

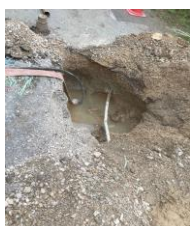
Pour éviter ces nuisances et casses, des caméras de surveillance sont installées aux ateliers municipaux.

Notez que le prochain ramassage des encombrants se fera **le mardi 04 octobre** après inscription à la mairie jusqu'au jeudi 29 septembre.

Des panneaux de signalisation seront installés sur plusieurs hameaux afin de limiter la vitesse dans les secteurs où la dangerosité a été constatée.

Suite à un appel à projets lancé par le Département du Lot, le pont principal de Gagnac a été sélectionné par l'entreprise CEREMA pour une surveillance de cet ouvrage. Ainsi il a été fermé à la circulation pour une semaine afin de permettre à cette entreprise de poser différents capteurs et surveiller les éventuels mouvements du pont durant une période.

Un affaissement de la route du Port de la Nau (au Port) nous a interpellés et suite à l'intervention d'une entreprise, nous avons constaté qu'il s'agissait en fait d'un problème du réseau d'eau et d'une fuite d'une des canalisations



Les marchés mis en place par les élus et l'association l'Embellie rencontrent un vif succès et les échanges provoqués sont des moments essentiels de la vie sociale de notre village.

Le prochain et dernier marché de la saison se tiendra **le 15 septembre**.

Les 20 et 21 août ont également attiré la population de Gagnac et les touristes encore nombreux dans notre région avec l'animation du ciné belle étoile avec la participation de CAUVALDOR ; le film choisi par la municipalité « Antoinette dans les Cévennes » a été un régal et un bon moment récréatif. Le dimanche a été l'occasion d'attirer les amateurs de brocante qui a été un réel succès.

